Coordination syndicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

Site Web : http://www.cmh-hopital.org
Siège social : Centre Hospitalier de Meaux, 6/8 rue St-Fiacre, 77100 Meaux
Tél : 01 64 35 38 13 – Fax : 01 64 35 37 06 – e-mail : f-thuillier@ch-meaux.fr

Président : Dr F. Aubart, Eaubonne, Hôpital Simone Veil – Tél : 01 34 06 61 20 – e-mail : Francois.Aubart@wanadoo.fr
Vice-présidents : Prs. C. Gibert (SNMRHP), J.G. Gobert (FNSPBH), Ds. F. Fraisse (SNMRHP), B. Mangola (SUH)
Secrétaires : Dr F. Thuillier, Meaux – Dr J.P. Garnier, Paris Trésorière : Dr P. Suter, Argenteuil
Délégué général : Dr N. Skurnik, Neuilly-sur-Marne Délégué contentieux : Dr B. Certain, Paris

AMUHF
(Association des Médecins Urgentistes Hospitaliers de France)
Président : P. Pelloux
Fax : 01 60 10 72 62
e-mail : patrick.pelloux@sat.ap-hop-paris.fr

CMLHHU
(Collégiale des médecins légistes hospitaliers et hospitalo-universitaires)
Président : M. Debout
Tel : 04 77 12 05 23
e-mail : patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr

FNSPBH
(Fédération Nationale des Syndicats de Praticiens Biologistes Hospitaliers)
Président : J.G. Gobert
Tel : 01 42 16 26 52
e-mail : jean-gerard.gobert@psl.ap-hop-paris.fr

SCH
(Syndicat des Chirurgiens Hospitaliers)
Président : Th. Dufour
Tel : 02 38 51 47 24
e-mail : thierry.dufour@chr-orleans.fr

SMH
(Syndicat de la Médecine Hospitalière)
Président : J.L. Bourdain
Tel : 01 34 97 40 68
e-mail : j-l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr

SNBHP
(Syndicat National des Biologistes des Hôpitaux Privés)
Président : R. Caillet
Tel : 01 48 71 06 74

SNCACC
(Syndicat National des Chirurgiens Anciens CU et CES)
Président : J.F. Dilhas
Tel : 01 64 92 92 92
e-mail : snacc@aol.com

SNGC
(Syndicat National de Gérontologie Clinique)
Président : J.M. Vetel
Tel : 02 43 43 43 43 POSTE 334 39
e-mail : jmvetel@ch-lemans.fr

SNMRHP
(Syndicat National des Médecins Réanimateurs des Hôpitaux Publics)
Président : PE. Bollaert
Tel : 03 83 85 14 94
e-mail : pe.bollaert@chu-nancy.fr

SNPHPU
(Syndicat National des Pharmaciens Praticiens Hospitaliers et Praticiens Hospitaliers Universitaires)
Président : G. Aulagner
Tel : 04 72 35 73 07
e-mail : gilles.aulagner@chu-lyon.fr

SPH
(Syndicat des Pneumologues Hospitaliers)
Président : F. Blanchon
Tel : 01 64 35 38 56
e-mail : f-blanchon@ch-meaux.fr

SPS
(Syndicat des Psychiatres de Secteurs)
Président : N. Skurnik
Tel : 01 49 44 40 40
e-mail : nskurnik@yahoo.fr

SUH
(Syndicat des Urgences Hospitalières)
Président : D. SEBBE
Tel : 02 97 28 40 86
e-mail : domlouam@aol.com

SYMHOSPRIV
(Syndicat National des Médecins des Hôpitaux et Etablissements de Soins Privés à but non lucratif)
Président : M. Angebault
Tel : 01 49 08 20 20
e-mail : marcangebault@chsp.asso.fr

Compte rendu de la réunion du groupe 1 (gouvernance) dans le cadre des négociations concernant la modernisation de l'hôpital public.

Deuxième réunion, du 2 octobre 2003 ; représentaient la CMH, François Aubart, président, et Alec Bizien.

Trente présents ; président de séance de Beaupuis, (db), IGS. Représentés, CMH, INPH, CHG ; FO, CFDT, CGC, SUD ; CME CHS, CME CHU ; SNCH, Directeurs de CHU, Conférence des Directeurs des Hôpitaux (CDH), SCH FO, FHF.

Ouverture de séance ; db annonce le plan Gériatrie pour mi-octobre, et la date butoir des négociations pour le 20 novembre.

FO en déclaration préliminaire proteste contre le plan urgence présenté la veille, qui prévoit 15 000 lits supplémentaires, non pas par création, mais par redéploiement. Il signale de même 134 mesures concernant la psy, présentées dans la presse, mais qui n'ont pas fait l'objet de discussion préalable.

Db demande à M. Ginesy de présenter son étude sur la contractualisation. A la suite d'une enquête réalisée en 2001, il semblerait que huit établissements auraient mis en place une ou des contractualisations (ndr : il existe un millier d'établissements en France) La contractualisation porterait essentiellement sur les consommables, beaucoup plus rarement sur le personnel, exceptionnellement sur d'autres aspects du budget ; il n'y aurait en aucun cas délégation de signature ; l'intéressement est collectif (budget d'équipement), les sanctions prévues non appliquées.

CHG : La notion de contractualisation interne est en contradiction avec la notion d'hôpital public : Le médecin ne doit pas soigner en fonction de critères comptables.

CMH : Nous ne sommes pas contre la notion de contrat, à la condition que le contrat soit établi à égalité de droits et de devoirs ; un contrat qui établirait une notion de dépendance est inacceptable. Nous sommes conscient de la dimension économique de la médecine, mais refusons d'en être totalement dépendants.

INPH :Par expérience Nantaise, nous dénonçons un concept de contractualisation formé entre « le tout et une de ses parties », et mettons en garde les collègues contre une contractualisation qui n'est qu'un outil de gestion de la pénurie, associée à une diminution du pouvoir des Chefs de Service.

Ndr : Les trois intersyndicales soulignent leur accord sur les questions de fond.

Coordination syndicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

Site Web : http://www.cmh-hopital.org
Siège social : Centre Hospitalier de Meaux, 6/8 rue St-Fiacre, 77100 Meaux
Tél : 01 64 35 38 13 – Fax : 01 64 35 37 06 – e-mail : f-thuillier@ch-meaux.fr

Président : Dr F. Aubart, Eaubonne, Hôpital Simone Veil – Tél : 01 34 06 61 20 – e-mail : Francois.Aubart@wanadoo.fr
Vice-présidents : Prs. C. Gibert (SNMRHP), J.G. Gobert (FNSPBH), Ds. F. Fraisse (SNMRHP), B. Mangola (SUH)
Secrétaires : Dr F. Thuillier, Meaux – Dr J.P. Garnier, Paris Trésorière : Dr P. Suter, Argenteuil
Délégué général : Dr N. Skurnik, Neuilly-sur-Marne Délégué contentieux : Dr B. Certain, Paris

AMUHF
(Association des Médecins Urgentistes Hospitaliers de France)
Président : P. Pelloux
Fax : 01 60 10 72 62
e-mail : patrick.pelloux@sat.ap-hop-paris.fr

CMLHHU
(Collégiale des médecins légistes hospitaliers et hospitalo-universitaires)
Président : M. Debout
Tel : 04 77 12 05 23
e-mail : patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr

FNSPBH
(Fédération Nationale des Syndicats de Praticiens Biologistes Hospitaliers)
Président : J.G. Gobert
Tel : 01 42 16 26 52
e-mail : jean-gerard.gobert@psl.ap-hop-paris.fr

SCH
(Syndicat des Chirurgiens Hospitaliers)
Président : Th. Dufour
Tel : 02 38 51 47 24
e-mail : thierry.dufour@chr-orleans.fr

SMH
(Syndicat de la Médecine Hospitalière)
Président : J.L. Bourdain
Tel : 01 34 97 40 68
e-mail : j-l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr

SNBHP
(Syndicat National des Biologistes des Hôpitaux Privés)
Président : R. Caillet
Tel : 01 48 71 06 74

SNCACC
(Syndicat National des Chirurgiens Anciens CU et CES)
Président : J.F. Dilhas
Tel : 01 64 92 92 92
e-mail : snacc@aol.com

SNGC
(Syndicat National de Gérontologie Clinique)
Président : J.M. Vetel
Tel : 02 43 43 43 43 POSTE 334 39
e-mail : jmvetel@ch-lemans.fr

SNMRHP
(Syndicat National des Médecins Réanimateurs des Hôpitaux Publics)
Président : PE. Bollaert
Tel : 03 83 85 14 94
e-mail : pe.bollaert@chu-nancy.fr

SNPHPU
(Syndicat National des Pharmaciens Praticiens Hospitaliers et Praticiens Hospitaliers Universitaires)
Président : G. Aulagner
Tel : 04 72 35 73 07
e-mail : gilles.aulagner@chu-lyon.fr

SPH
(Syndicat des Pneumologues Hospitaliers)
Président : F. Blanchon
Tel : 01 64 35 38 56
e-mail : f-blanchon@ch-meaux.fr

SPS
(Syndicat des Psychiatres de Secteurs)
Président : N. Skurnik
Tel : 01 49 44 40 40
e-mail : nskurnik@yahoo.fr

SUH
(Syndicat des Urgences Hospitalières)
Président : D. SEBBE
Tel : 02 97 28 40 86
e-mail : domlouam@aol.com

SYMHOSPRIV
(Syndicat National des Médecins des Hôpitaux et Etablissements de Soins Privés à but non lucratif)
Président : M. Angebault
Tel : 01 49 08 20 20
e-mail : marcangebault@chsp.asso.fr

FO : Le véritable objectif de la contractualisation est de faire gérer une enveloppe fermée et insuffisante par les médecins. Ce n'est pas acceptable. A chacun son rôle, aux médecins de soigner, aux directeurs de diriger, et aux syndicats de revendiquer.

CFDT : L'enveloppe est votée par le parlement de façon démocratique, l'aboutissement de la démarche démocratique est d'appliquer les décisions du parlement. (ndr : il est assez triste de constater que le parlement s'occupe de fonds qui n'appartiennent pas à l'Etat, et que ça ne dérange personne)

CME CHS : La T2A et la psy, ça n'est pas congruent. Nous avons compris que la contractualisation, c'est faire des rentrées budgétaires, et par essence, nous la refusons sous cette forme.

CMH : Pas de manichéisme. Nous ne sommes pas contre une gestion utilisant la CME, sur la base de notions comme la qualité et l'activité, par le volontariat, avec pourquoi pas la délégation de signature, et des contrats égalitaires excluant la subordination.

CDH : 5 remarques :
1-Question de l'équilibre du contrat, entre tout et partie, entre juge et partie.
2-Pour quoi faire, équilibrer la gestions, ou gérer de façon participative ?
3-Contrat, mais avec qui ? S'il est conclut avec un « pôle », on fait disparaître la notion de service. Et qu'est-ce qu'un « pôle » ? Une filière ? Une activité ? Le regroupement de services a peut être un sens en CHU, il n'en a aucun en CHG.
4-Sur quoi ? l'essentiel des dépenses, c'est de la charge salariale. Envisage-t-on une contractualisation sur ce poste ?
5-Et quelles sanctions à la clé ?
Ces points doivent être éclaircis avant toute négociation.

Directeurs de CHU : Il faut responsabiliser les partenaires. (ndr : il a bien parlé, je suis d'accord avec lui)

CFDT : La délégation de signature comprend une notion de lien hiérarchique, contradictoire avec la notion de contrat.

FHF :Favorable à la contractualisation, qui permet le rapprochement des processus de décisions des acteurs (ndr : par la création de pôles à distance des services ?), avec comme premier objectif la qualité des soins, et seulement au deuxième plan, l'objectif économique (ndr : on me l'a déjà faite celle là). Il faut un intéressement, mais on ne sait pas lequel.

INPH : Dialectique intéressement/sanction ; doit-on retenir un tel schéma dans le fonctionnement d'un hôpital ?

Coordination syndicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

Site Web : http://www.cmh-hopital.org
Siège social : Centre Hospitalier de Meaux, 6/8 rue St-Fiacre, 77100 Meaux
Tél : 01 64 35 38 13 – Fax : 01 64 35 37 06 – e-mail : f-thuillier@ch-meaux.fr

Président : Dr F. Aubart, Eaubonne, Hôpital Simone Veil – Tél : 01 34 06 61 20 – e-mail : Francois.Aubart@wanadoo.fr
Vice-présidents : Prs. C. Gibert (SNMRHP), J.G. Gobert (FNSPBH), Ds. F. Fraisse (SNMRHP), B. Mangola (SUH)
Secrétaires : Dr F. Thuillier, Meaux – Dr J.P. Garnier, Paris Trésorière : Dr P. Suter, Argenteuil
Délégué général : Dr N. Skurnik, Neuilly-sur-Marne Délégué contentieux : Dr B. Certain, Paris

AMUHF
(Association des Médecins Urgentistes Hospitaliers de France)
Président : P. Pelloux
Fax : 01 60 10 72 62
e-mail : patrick.pelloux@sat.ap-hop-paris.fr

CMLHHU
(Collégiale des médecins légistes hospitaliers et hospitalo-universitaires)
Président : M. Debout
Tel : 04 77 12 05 23
e-mail : patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr

FNSPBH
(Fédération Nationale des Syndicats de Praticiens Biologistes Hospitaliers)
Président : J.G. Gobert
Tel : 01 42 16 26 52
e-mail : jean-gerard.gobert@psl.ap-hop-paris.fr

SCH
(Syndicat des Chirurgiens Hospitaliers)
Président : Th. Dufour
Tel : 02 38 51 47 24
e-mail : thierry.dufour@chr-orleans.fr

SMH
(Syndicat de la Médecine Hospitalière)
Président : J.L. Bourdain
Tel : 01 34 97 40 68
e-mail : j-l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr

SNBHP
(Syndicat National des Biologistes des Hôpitaux Privés)
Président : R. Caillet
Tel : 01 48 71 06 74

SNCACC
(Syndicat National des Chirurgiens Anciens CU et CES)
Président : J.F. Dilhas
Tel : 01 64 92 92 92
e-mail : snacc@aol.com

SNGC
(Syndicat National de Gérontologie Clinique)
Président : J.M. Vetel
Tel : 02 43 43 43 43 POSTE 334 39
e-mail : jmvetel@ch-lemans.fr

SNMRHP
(Syndicat National des Médecins Réanimateurs des Hôpitaux Publics)
Président : PE. Bollaert
Tel : 03 83 85 14 94
e-mail : pe.bollaert@chu-nancy.fr

SNPHPU
(Syndicat National des Pharmaciens Praticiens Hospitaliers et Praticiens Hospitaliers Universitaires)
Président : G. Aulagner
Tel : 04 72 35 73 07
e-mail : gilles.aulagner@chu-lyon.fr

SPH
(Syndicat des Pneumologues Hospitaliers)
Président : F. Blanchon
Tel : 01 64 35 38 56
e-mail : f-blanchon@ch-meaux.fr

SPS
(Syndicat des Psychiatres de Secteurs)
Président : N. Skurnik
Tel : 01 49 44 40 40
e-mail : nskurnik@yahoo.fr

SUH
(Syndicat des Urgences Hospitalières)
Président : D. SEBBE
Tel : 02 97 28 40 86
e-mail : domlouam@aol.com

SYMHOSPRIV
(Syndicat National des Médecins des Hôpitaux et Etablissements de Soins Privés à but non lucratif)
Président : M. Angebault
Tel : 01 49 08 20 20
e-mail : marcangebault@chsp.asso.fr

CME CHU : Pour la contractualisation, mais le chemin est long. (ndr :et le clairon sonne la charge)

SNCH :Pour les pôles. S'il y a balkanisation des services, c'est qu'il a fallu satisfaire des intérêts personnels. Mais leurs regroupements doit se faire de façon souple. (ndr :encore heureux ! Et puis merci pour ceux qui ont pu développer une activité originale, dans l'intérêt des malade, sans trouver d'autre profit que de perdre leur énergie à déplacer des montagnes administratives!)

Db fait une synthèse, il faut des contrats de confiance, il faut être souple et sobre, les hôpitaux sont tous différents, il ne faut pas de sanction individuelle
Db demande l'avis des participants sur 5 points :
1-Organisation médicale
2-Délégations de responsabilités
3-Expression des personnels
4-La transition
5-Commission des soins.

Reprise des débats,

CMH : L' « organisation médicale » concerne l' « amendement liberté » (ndr : confirmé par les suivants). Le service, ce n'est sans doute pas parfait, mais tout changement ne peut se faire que dans le fil d'un projet médical. Les structures doivent reconnaître filières et activités. Le service doit rester l'unité de base, avec un Chef de Service comme responsable.

La délégation de responsabilité peut s'effectuer s'il n'y a pas de lien de subordination entre les contractants : Le moyen est simple, par le maintient de la nomination ministérielle. Nous soulignons par ailleurs qu'un bon « manageur » d'un pôle ou d'un service ne peut être qu'un bon médecin, c'est à dire compétent et ayant une activité de soins réelle. Le transfert de responsabilités médicales et de compétences peut et doit se discuter, certains IDE peuvent très bien prendre des initiatives, à la condition expresse que le chef d'orchestre soit le Chef de Service.

La notion de directeur de soins (sans autre qualificatif) est à l'opposé des conceptions de la CMH, et le décret félon qui l'a inventé doit être revu.

CHG : Qui se déclare en accord avec la CMH : C'est le projet médical qui définit la structure ; si le pôle est choisi, son chef doit être désigné par les médecins du pôle, avec nomination entérinée par le ministre. En phase avec CMH pour la question des directeurs de soins.

INPH :Qui se déclare en accord avec les deux précédents. Non au directeur de soins. Et si la notion de contrat doit entrer dans l'hôpital, c'est autours du premier contrat,

Coordination syndicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

Site Web : http://www.cmh-hopital.org
Siège social : Centre Hospitalier de Meaux, 6/8 rue St-Fiacre, 77100 Meaux
Tél : 01 64 35 38 13 – Fax : 01 64 35 37 06 – e-mail : f-thuillier@ch-meaux.fr

Président : Dr F. Aubart, Eaubonne, Hôpital Simone Veil – Tél : 01 34 06 61 20 – e-mail : Francois.Aubart@wanadoo.fr
Vice-présidents : Prs. C. Gibert (SNMRHP), J.G. Gobert (FNSPBH), Ds. F. Fraisse (SNMRHP), B. Mangola (SUH)
Secrétaires : Dr F. Thuillier, Meaux – Dr J.P. Garnier, Paris Trésorière : Dr P. Suter, Argenteuil
Délégué général : Dr N. Skurnik, Neuilly-sur-Marne Délégué contentieux : Dr B. Certain, Paris

AMUHF
(Association des Médecins Urgentistes Hospitaliers de France)
Président : P. Pelloux
Fax : 01 60 10 72 62
e-mail : patrick.pelloux@sat.ap-hop-paris.fr

CMLHHU
(Collégiale des médecins légistes hospitaliers et hospitalo-universitaires)
Président : M. Debout
Tel : 04 77 12 05 23
e-mail : patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr

FNSPBH
(Fédération Nationale des Syndicats de Praticiens Biologistes Hospitaliers)
Président : J.G. Gobert
Tel : 01 42 16 26 52
e-mail : jean-gerard.gobert@psl.ap-hop-paris.fr

SCH
(Syndicat des Chirurgiens Hospitaliers)
Président : Th. Dufour
Tel : 02 38 51 47 24
e-mail : thierry.dufour@chr-orleans.fr

SMH
(Syndicat de la Médecine Hospitalière)
Président : J.L. Bourdain
Tel : 01 34 97 40 68
e-mail : j-l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr

SNBHP
(Syndicat National des Biologistes des Hôpitaux Privés)
Président : R. Caillet
Tel : 01 48 71 06 74

SNCACC
(Syndicat National des Chirurgiens Anciens CU et CES)
Président : J.F. Dilhas
Tel : 01 64 92 92 92
e-mail : snacc@aol.com

SNGC
(Syndicat National de Gérontologie Clinique)
Président : J.M. Vetel
Tel : 02 43 43 43 43 POSTE 334 39
e-mail : jmvetel@ch-lemans.fr

SNMRHP
(Syndicat National des Médecins Réanimateurs des Hôpitaux Publics)
Président : PE. Bollaert
Tel : 03 83 85 14 94
e-mail : pe.bollaert@chu-nancy.fr

SNPHPU
(Syndicat National des Pharmaciens Praticiens Hospitaliers et Praticiens Hospitaliers Universitaires)
Président : G. Aulagner
Tel : 04 72 35 73 07
e-mail : gilles.aulagner@chu-lyon.fr

SPH
(Syndicat des Pneumologues Hospitaliers)
Président : F. Blanchon
Tel : 01 64 35 38 56
e-mail : f-blanchon@ch-meaux.fr

SPS
(Syndicat des Psychiatres de Secteurs)
Président : N. Skurnik
Tel : 01 49 44 40 40
e-mail : nskurnik@yahoo.fr

SUH
(Syndicat des Urgences Hospitalières)
Président : D. SEBBE
Tel : 02 97 28 40 86
e-mail : domlouam@aol.com

SYMHOSPRIV
(Syndicat National des Médecins des Hôpitaux et Etablissements de Soins Privés à but non lucratif)
Président : M. Angebault
Tel : 01 49 08 20 20
e-mail : marcangebault@chsp.asso.fr

conclu entre le malade et le médecin. Tout doit aider à la réalisation de ce contrat. Et non au « pôle ». On va se faire soigner dans le service du Pr X, pas dans un pôle. Pour les problèmes de gestion, il y a tout ce qu'il faut dans la loi pour créer les structures transversales éventuellement utiles aux soins. Quant à l'expression du personnel, les conseils de service ont démontré leur inutilité, les conseils de pôle ne feront pas mieux.

CGC :La délégation de signature, dans un hôpital, ça se fait entre médecins, ou du Chef de Service aux cadres. En dehors, cela n'a pas de sens. Pour les soins infirmiers, pourquoi pas une coordination générale des kinés, laborantins, ergos, orthophonistes, manip radio ,etc. (ndr : Et pourquoi pas des ambulanciers, des agents de l'amphi, des assistantes sociales, des secrétaires hospitalières, tous agents impliqués dans le soin : Tout simplement parce qu'il ne sont déjà plus sous le contrôle du Chef de Service…)

CFDT :L'amendement liberté n'a été utilisé que par deux établissements. Il faut sûrement le revoir .Les chefs de service : non à leur nomination par le ministre, et oui à celle des chef de pôle. L'expression : pas de problème pour les conseils de pôle. Le directeur de soins :C'est dans une démarche démocratique qu'ils ont étés créés, avec l'avis et l'accord des organisations syndicales (ndr :lesquelles ?) et les trois intersyndicales médicales présentes ont du toupet de s'opposer à cette décision démocratique. C'est vrai qu'on a empiété sur les fonctions du Chef de Service. Ce n'est pas un décret félon, je me sens insulté.

CGC :Je suis d 'accord

CMH : Si « félon » ne vous plaît pas, prenez « fin de règne », c'est la même signification.

CME CHS :1-La sectorisation est un progrès ; 2-Il faut des psychologues et des IDE à la CME.

SNCH : Le médecin a droit à l'indépendance dans l'exercice de son « art », mais pas dans celui de l'organisation des soins. (ndr :à votre avis, combien de temps avant qu'ils ne prescrivent, en utilisant les médecins pour les couvrir ?)

SCH FO :Les directeurs ont la responsabilité de l'attribution des ressources (ndr :c'est vrai depuis 1942, c'est bien là que se situe la question)

FHF : Le projet médical est au premier plan, mais il doit être organisé dans le cadre de l'EPS ; la liberté d'organisation est essentielle, mais il faut définir qui aura la liberté de la faire ; (ndr : il sont quand même géniaux, les ENSP, pour dire un truc et son contraire dans la même phrase). Enfin les conseils de service, de pôle, plus il y en aura, mieux ce sera.

Coordination syndicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

Site Web : http://www.cmh-hopital.org
Siège social : Centre Hospitalier de Meaux, 6/8 rue St-Fiacre, 77100 Meaux
Tél : 01 64 35 38 13 – Fax : 01 64 35 37 06 – e-mail : f-thuillier@ch-meaux.fr

Président : Dr F. Aubart, Eaubonne, Hôpital Simone Veil – Tél : 01 34 06 61 20 – e-mail : Francois.Aubart@wanadoo.fr
Vice-présidents : Prs. C. Gibert (SNMRHP), J.G. Gobert (FNSPBH), Ds. F. Fraisse (SNMRHP), B. Mangola (SUH)
Secrétaires : Dr F. Thuillier, Meaux – Dr J.P. Garnier, Paris Trésorière : Dr P. Suter, Argenteuil
Délégué général : Dr N. Skurnik, Neuilly-sur-Marne Délégué contentieux : Dr B. Certain, Paris

AMUHF
(Association des Médecins Urgentistes Hospitaliers de France)
Président : P. Pelloux
Fax : 01 60 10 72 62
e-mail : patrick.pelloux@sat.ap-hop-paris.fr

CMLHHU
(Collégiale des médecins légistes hospitaliers et hospitalo-universitaires)
Président : M. Debout
Tel : 04 77 12 05 23
e-mail : patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr

FNSPBH
(Fédération Nationale des Syndicats de Praticiens Biologistes Hospitaliers)
Président : J.G. Gobert
Tel : 01 42 16 26 52
e-mail : jean-gerard.gobert@psl.ap-hop-paris.fr

SCH
(Syndicat des Chirurgiens Hospitaliers)
Président : Th. Dufour
Tel : 02 38 51 47 24
e-mail : thierry.dufour@chr-orleans.fr

SMH
(Syndicat de la Médecine Hospitalière)
Président : J.L. Bourdain
Tel : 01 34 97 40 68
e-mail : j-l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr

SNBHP
(Syndicat National des Biologistes des Hôpitaux Privés)
Président : R. Caillet
Tel : 01 48 71 06 74

SNCACC
(Syndicat National des Chirurgiens Anciens CU et CES)
Président : J.F. Dilhas
Tel : 01 64 92 92 92
e-mail : snacc@aol.com

SNGC
(Syndicat National de Gérontologie Clinique)
Président : J.M. Vetel
Tel : 02 43 43 43 43 POSTE 334 39
e-mail : jmvetel@ch-lemans.fr

SNMRHP
(Syndicat National des Médecins Réanimateurs des Hôpitaux Publics)
Président : PE. Bollaert
Tel : 03 83 85 14 94
e-mail : pe.bollaert@chu-nancy.fr

SNPHPU
(Syndicat National des Pharmaciens Praticiens Hospitaliers et Praticiens Hospitaliers Universitaires)
Président : G. Aulagner
Tel : 04 72 35 73 07
e-mail : gilles.aulagner@chu-lyon.fr

SPH
(Syndicat des Pneumologues Hospitaliers)
Président : F. Blanchon
Tel : 01 64 35 38 56
e-mail : f-blanchon@ch-meaux.fr

SPS
(Syndicat des Psychiatres de Secteurs)
Président : N. Skurnik
Tel : 01 49 44 40 40
e-mail : nskurnik@yahoo.fr

SUH
(Syndicat des Urgences Hospitalières)
Président : D. SEBBE
Tel : 02 97 28 40 86
e-mail : domlouam@aol.com

SYMHOSPRIV
(Syndicat National des Médecins des Hôpitaux et Etablissements de Soins Privés à but non lucratif)
Président : M. Angebault
Tel : 01 49 08 20 20
e-mail : marcangebault@chsp.asso.fr

FO :D'accord avec CFDT à propos des directeurs de soins. Mais quand même ! Derrière les propositions ministérielles, on sait bien qu'il existe une volonté de restructurer l'hôpital à l'image d'une entreprise privée ! (ndr :non au libéralisme et aux médecins, le pouvoir aux ouvriers !)

CMH :A propos du Chef de Service, il existe un principe de réalité, qui à travers le SROS aussi bien que le projet de service, fait qu'il est incontournable. Quant à l'amendement liberté, les pouvoirs des CA sont tels que cet amendement n'a pas lieu d'être. En conclusion, la restructuration de l'hôpital doit se faire sur le projet médical uniquement.

INPH :Il y a trop de monde dans les conseils de service. Et puis, faut que l'AP rentre dans le rang et soit gérée par l'ARHIF.

SCHFO : Je suis de directeur de l'HEGP, et il n'y a qu'un service d'ORL chez moi

INPH : je ne suis pas d'accord

SUD :Contre les service, et pour les pôles.

Alec Bizien : Si je ne m'en vais pas de suite, mon gosse est à la rue parce qu'il revient du ping pong à sept heures et que ma femme elle est pas là elle est à Rouen alors je vous embrasse tous, et à la prochaine.